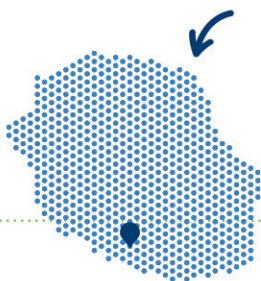


En 2022 donnez du sens à votre **taxe d'apprentissage** en versant celle-ci à la Salle Saint-Charles.

13%
de votre taxe



Pour financer
le matériel
nécessaire
aux formations
professionnelles
et technologiques
de la
Salle Saint-Charles.



LYCÉE SAINT-CHARLES
62 rue Auguste Babet
97410 Saint-Pierre

Contact

johan.goursaye@stcharles.fr

www.stcharles.fr

Tél.: 02 62 96 99 05

Participer au développement de notre outil de formation pour la réussite des jeunes réunionnais

Comment verser votre taxe 2022

01

ETAPE 1
VOUS
COMPLÉTEZ
LE BORDEREAU
JOINT

02

ETAPE 2
VOUS RECEVREZ
LE REÇU
LIBÉRATOIRE

Pour faire quoi ?

VERSEZ VOTRE
TAXE D'APPRENTISSAGE

au CFA La Salle
Saint-Charles sous forme
d'achat d'équipements
et de matériels pour nos
formations et nos apprentis.



PARTICIPEZ
AUX INVESTISSEMENTS
ET AU RENOUVELLEMENT

des matériels pour
nos élèves en filières
professionnelles et
technologiques afin de leur
donner tous les outils de la
réussite.

ACCOMPAGNEZ
LA FORMATION DES
JEUNES RÉUNIONNAIS

qui seront vos futurs cadres
dans votre entreprise et les
acteurs du développement
économique de notre
région.

